

INFORMATIONS PRODUIT ET RÉGLEMENTAIRES

Nom homologué : MAKI PLAQUETTE

AMM n° FR-2013-0102

Détenteur de l'homologation : LIPHATECH SAS – Bonnel – BP3 – 47480 PONT DU CASSE (FRANCE) – Tél : 05.53.69.35.70.

Composition : 0.0050% (m/m) de BROMADIOLONE (n°CAS 28772-56-7)

Formulation : Appât en blocs – prêt à l'emploi

Type de produit : TP14 Rodenticide

Catégorie d'utilisateur : produit destiné à une utilisation par des Professionnels de la lutte contre les rongeurs.

Usages : Rats (*Rattus Rattus* et *Rattus Norvegicus*) - Souris domestiques (*Mus Musculus*) du stade juvénile au stade adulte.

Conditions d'application : boîtes d'appâts sécurisées et étiquetées ou dans d'autres stations d'appâts couvertes.

Couleur de l'appât : vert

Lieux d'utilisation : intérieur et autour des bâtiments privés, publics et agricoles, dans les décharges et les déchetteries et aux abords des infrastructures contre les rats et les souris domestiques . MAKI PLAQUETTE est également destiné à une utilisation dans les égouts contre les rats.

CARACTÉRISTIQUES :

Le produit est destiné à être utilisé à l'intérieur et autour des bâtiments privés, publics et agricoles, dans les décharges et les déchetteries et aux abords des infrastructures contre les rats, les souris domestiques . MAKI PLAQUETTE est également destiné à une utilisation dans les égouts contre les rats.

L'action du produit est observable dans les 4 à 17 jours après l'ingestion du produit par les rongeurs. Ce délai entre l'ingestion et la mort du rongeur est inhérent au mode d'action des anticoagulants. Il permet de ne pas éveiller la méfiance des autres rongeurs qui continuent à consommer le produit.

TABLEAU DES USAGES

ESPÈCES	INFESTATION	DOSE AUTORISÉE DE PRODUIT PAR POSTE/DISTANCE DES POSTES
SOURIS	Faible infestation	En intérieur et autour des bâtiments : 50 g tous les 2 à 3 mètres Aux abords des infrastructures : 50 g tous les 10 à 15 mètres
	Forte infestation	En intérieur et autour des bâtiments : 50 g tous les 1 à 1,5 mètres Aux abords des infrastructures : 50 g tous les 3 à 5 mètres
RATS	Faible infestation	En intérieur et autour des bâtiments : 200g de produit par point d'appâtage tous les 8 à 10 mètres. Aux abords des infrastructures et dans les décharges et déchetteries : 200 g de produit par point d'appâtage tous les 10 à 15 mètres—sans dépasser la dose de 40 Kg/ha. Dans les égouts : 200 g à chaque bouche d'égout.
	Forte infestation	En intérieur et autour des bâtiments : 200g de produit par point d'appâtage tous les 4 à 5 mètres. Aux abords des infrastructures : 200 g de produit par point d'appâtage tous les 4 à 5 mètres. Dans les décharges et déchetteries : 200 g de produit par point d'appâtage tous les 3 à 5 mètres—sans dépasser la dose de 40 Kg/ha. Dans les égouts : 200 g à chaque bouche d'égout.

En intérieur et autour des bâtiments / aux abords des infrastructures : inspecter et réapprovisionner les postes d'appâtage quelques jours après la 1ère application puis une fois par mois tant que l'appât est consommé.

Dans les décharges et les déchetteries / dans les égouts : inspecter et réapprovisionner les postes d'appâtage 1 semaine après la 1ère application puis une fois par mois tant que l'appât est consommé. Après chaque contrôle, que la consommation soit partielle ou totale, renouveler le remplissage des postes jusqu'à la dose autorisée. Retirer tous les postes d'appâtage après la fin du traitement.

LIPHATECH[®]

Bonnel — 47480 PONT DU CASSE

FRANCE

Tél. : +33 (0)5 53 69 35 70

Fax : +33 (0)5 53 69 35 71

distribution@liphatech.fr



MODE D'EMPLOI :

Éliminer le plus possible les sources d'alimentation avant d'appliquer le produit.

Identifier le rongeur parmi les 3 principales espèces (rat brun ou surmulot, rat noir ou des greniers, souris domestiques) et repérer leurs traces et dégâts (crottes, terriers, nids).

Lire attentivement les recommandations d'usage citées ci-dessous :

Le produit doit être utilisé dans des boîtes d'appâts sécurisées et étiquetées (étiquettes disponibles sur notre site internet www.LIPHATECH.FR) ou dans d'autres stations d'appâts couvertes. Pour l'utilisation dans les égouts, le produit peut-être utilisé sous forme de plaquettes, fixés à l'aide d'un crochet dans des zones non-submersibles afin qu'ils ne soient pas entraînés dans le réseau des eaux usées lors de son utilisation dans les égouts.

Le port des gants est obligatoire à chaque étape du traitement. Se laver les mains après toute utilisation/manipulation. Alternier les produits ayant des substances actives avec des modes d'action différents afin d'éviter l'apparition des phénomènes de résistance.

Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison des méthodes de lutte chimique, physique et mesures d'hygiène.

Vérifier l'efficacité du produit sur le site : le cas échéant, les causes de diminution de l'efficacité du traitement doivent être recherchées afin de s'assurer de l'absence de résistance.

Ne pas utiliser le produit dans les zones où des cas de résistance sont suspectés ou établis. Prévenir le responsable de la mise en marché en cas de non efficacité du traitement ou de signes pouvant être interprétés comme un développement de résistance.

Ne pas nettoyer les boîtes d'appâtage entre 2 applications. Disposer les boîtes au plus près des traces des rongeurs de manière sûre afin de minimiser le risque de consommation par les animaux non cibles ou par les enfants.

Placer les boîtes d'appâtage en zones non submersibles et à l'abri des intempéries. Ne pas disposer le produit sur des surfaces et des ustensiles qui pourraient être en contact avec les aliments afin d'éviter toute contamination des aliments destinés à la consommation humaine et animale.

Les boîtes d'appâtage ne doivent pas être utilisées pour contenir d'autres produits que les rodenticides.

Le nombre de boîtes d'appâtage est fonction du site de traitement, du contexte géographique, de l'importance et de la gravité de l'infestation.

Le nombre de blocs disposés par boîte doit être adapté aux doses d'application recommandées et vous devez respecter les intervalles d'application du produit. Ne pas ouvrir les sachets. Le produit MAKI PLAQUETTE est prêt à l'emploi. Empêcher l'accès aux enfants, aux animaux de compagnie et aux animaux non cibles. Ne pas appliquer le produit directement dans les terriers. Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant l'utilisation.

RECOMMANDATIONS DE STOCKAGE :

Stocker le produit à l'abri de la lumière. Conserver hors de portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux des animaux.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

INSTRUCTIONS POUR L'ÉLIMINATION :

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Déposer les boîtes d'appâtage usagées en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié.

Les appâts non consommés, non utilisés et entraînés hors des boîtes d'appâtage doivent être collectés et déposés en déchetteries ou tout autre centre de collecte approprié.

L'emballage ne doit pas être réutilisé ou recyclé.

Ne pas jeter le produit dans l'environnement ou les canalisations.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES :



H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Dangereux pour les chiens et/ou les chats

P102 : Tenir hors de portée des enfants

P260 : Ne pas respirer les poussières

P270 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer en manipulant ce produit

P314 : Consulter un médecin en cas de malaise

P501 : Éliminer le contenu / le récipient conformément à la réglementation locale / nationale

Attention

PREMIERS SECOURS :

En cas d'exposition, contacter sans délai et dans tous les cas un centre antipoison, un samu ou un médecin et décrire la situation (fournir les indications de l'étiquette, évaluer la dose d'exposition).

Parallèlement et en attendant de la réponse :

En cas d'inhalation, respirer de l'air frais et se reposer.

En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements contaminés et laver la peau au savon puis rincer abondamment à l'eau.

Ne pas utiliser de solvants ou de diluants.

En cas de contact avec les yeux : laver abondamment sous un mince filet d'eau (tiède si possible) durant plusieurs minutes en maintenant les paupières ouvertes sous le filet d'eau.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas faire vomir. Quelle que soit la quantité de produit ingéré, ne pas manger et ne pas boire.

En cas de détresse aiguë, contacter le 15 (ou 112).

Indication pour le médecin : le produit MAKI PLAQUETTE contient un rodenticide anticoagulant ; un traitement avec de la Vitamine K1 pourrait être nécessaire pendant une longue période. En cas d'urgence, appelez le 15 ou le centre anti poison le plus proche.

PRODUITS RESERVÉS À UN USAGE PROFESSIONNEL

« Utiliser les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant ce produit. »

Consulter impérativement [la fiche produit](#), [la fiche technique](#) et [la fiche de données de sécurité](#) disponibles sur notre site internet Rubrique PRO 3D France ou sur simple demande par téléphone au 05 53 69 35 70.